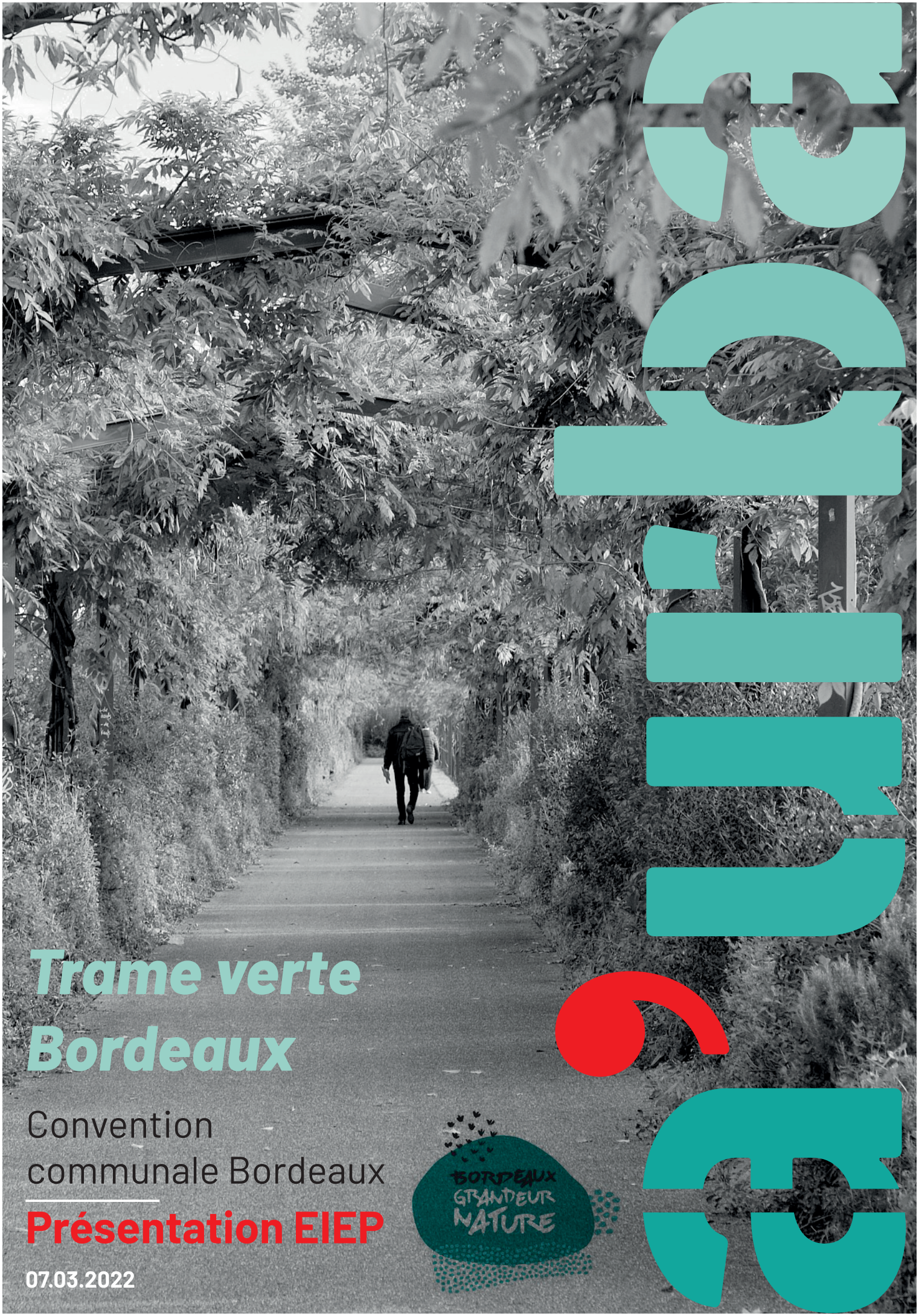

Trame verte Bordeaux

Convention communale Bordeaux

Présentation EIEP

07.03.2022

BORDEAUX GRANDEUR NATURE

ETAPES

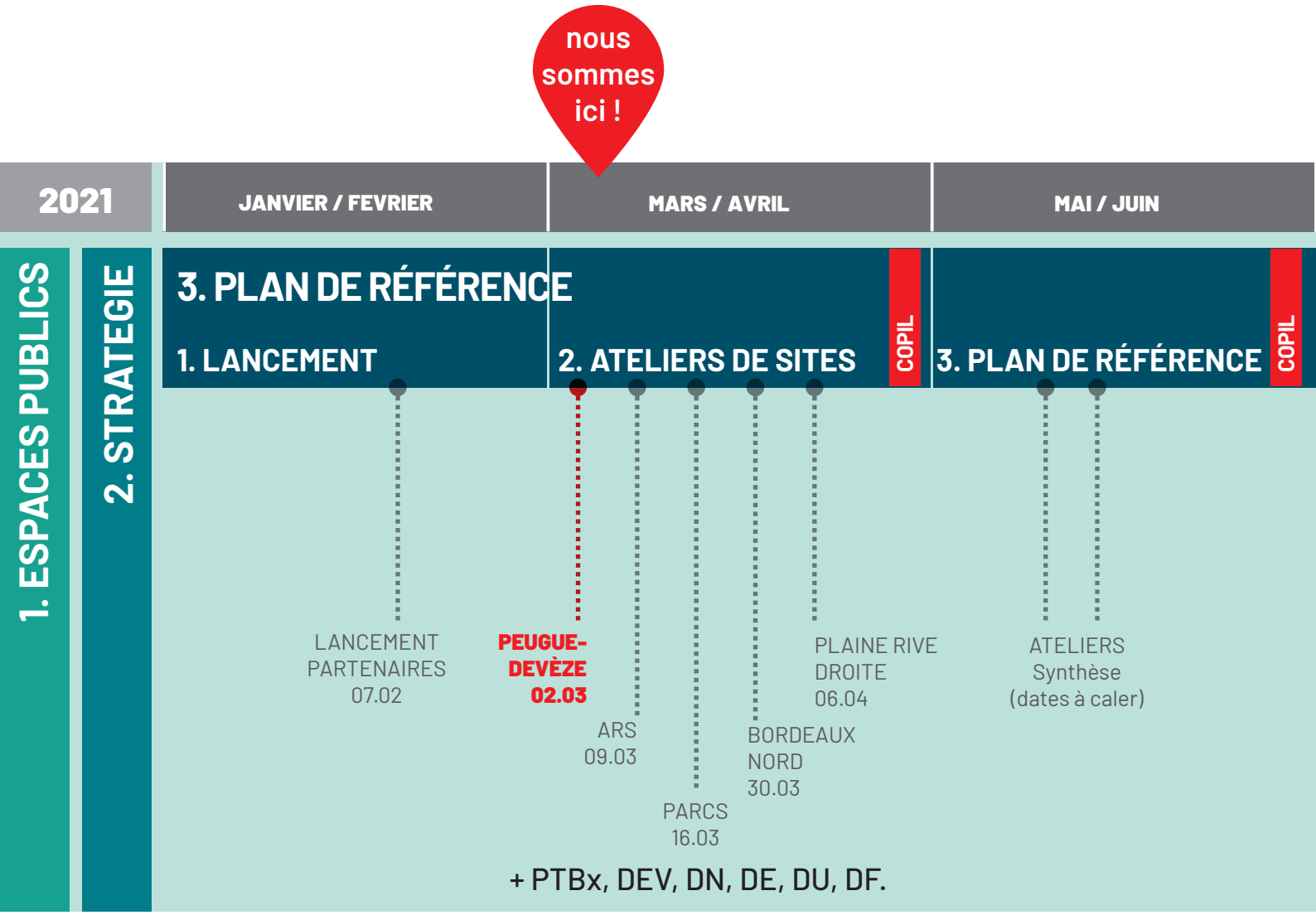
nous sommes ici !
2021
JANVIER / FEVRIER
MARS / AVRIL
MAI / JUIN
1. ESPACES PUBLICS
2. STRATEGIE
3. PLAN DE RÉFÉRENCE
1. LANCEMENT
2. ATELIERS DE SITES
COPIL
3. PLAN DE RÉFÉRENCE
COPIL
LANCEMENT PARTENAIRES 07.02
PEUGUE-DEVÈZE 02.03
ARS 09.03
PARCS 16.03
BORDEAUX NORD 30.03
PLAINE RIVE DROITE 06.04
ATELIERS Synthèse (dates à caler)
+ PTBx, DEV, DN, DE, DU, DF.

1- Le patrimoine végétalisé existant

Les espaces de nature publics
Les espaces publics végétalisés
Les espaces de nature privés
Les grands espaces de nature

2- Quelques enjeux pour la végétalisation de la ville

Le patrimoine
La chaleur
La marche
La biodiversité
Les inondations

3- Axes stratégiques

Anticiper
Protéger et renouveler
Participer
Planter

PARTIE 1

Le patrimoine végétal bordelais

Espaces naturels publics

Domaine public viaire

Domaine privé

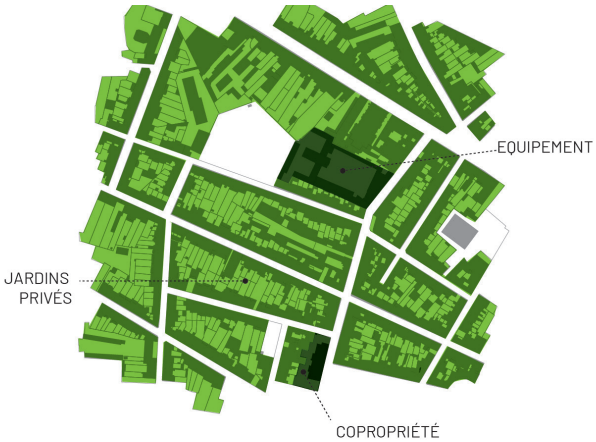

Grands espaces naturels

LES ESPACES DE NATURE PUBLICS

Espaces de nature publics

500 ha

10%

de la surf. communale

Espaces de nature publics

20 m2 / hab

LES SECTEURS DÉFICITAIRES EN ESPACES DE NATURE PUBLICS EN 2030

Projets d'espaces de nature publics

- Réhabilitation de parcs / jardins / places
- Création d'espaces verts dans les sites de projet
- Création de parcs et jardins

Secteurs déficitaires en espaces de nature publics

1. Victoire
2. Casernes
3. Saint-Seurin / Paulin
4. Chartrons-Médoc
5. Bordeaux Nord
6. Caudéran / Louvois
7. Caudéran / Morton
8. Caudéran / Jude-Stéhélin
9. Caudéran / Villas-Constant

Accessibilité en -10 min a pied aux espaces de nature publics

- existants
- en projet

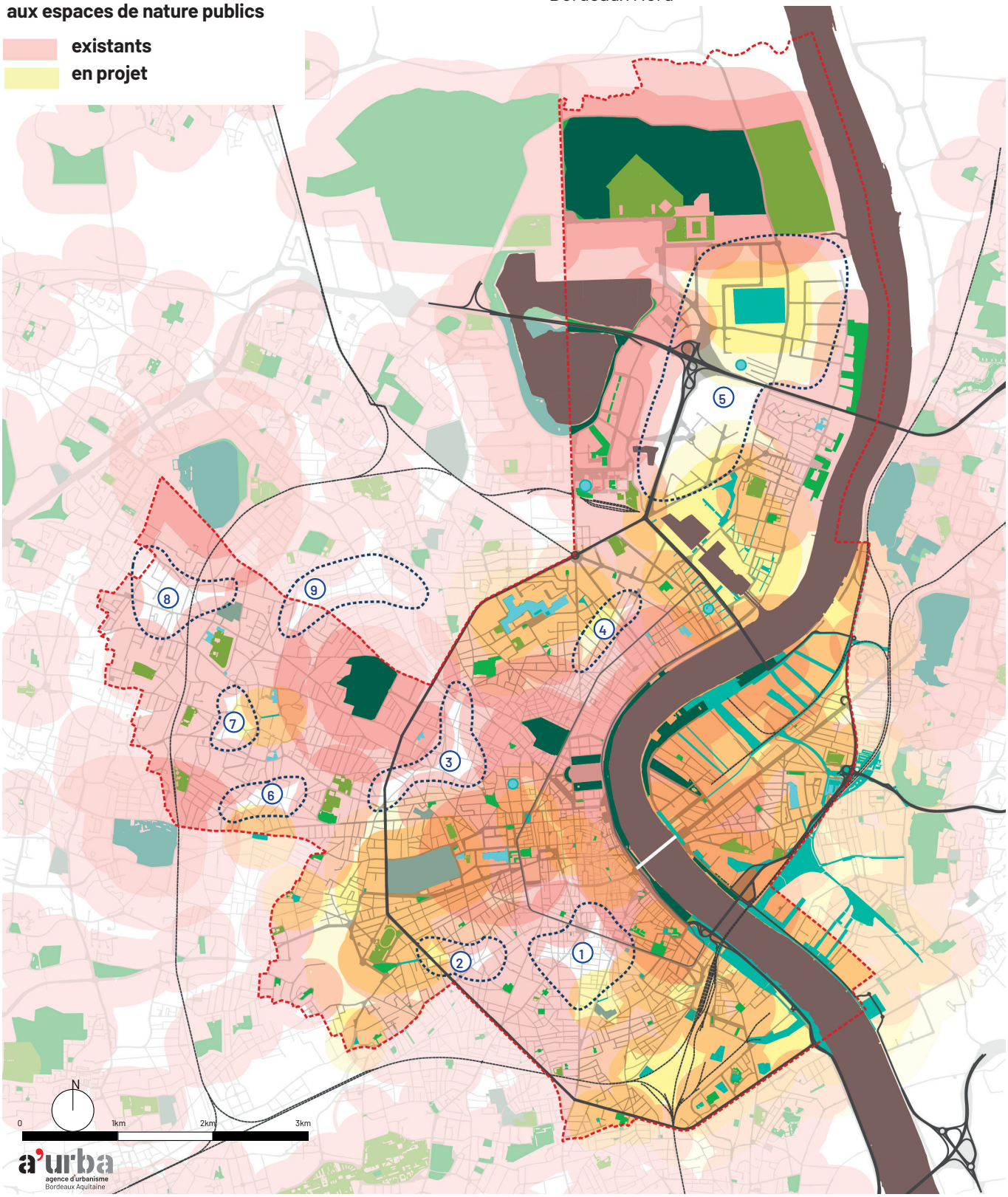

LES SECTEURS DÉFICITAIRES PRIORITAIRES
POUR LA PROGRAMMATION D'ESPACES DE NATURE PUBLICS DE PROXIMITÉ

Nombre de ménages sur des carreaux de 200m

- - 100
- 100 - 200
- 200 - 300
- 300 - 400
- 400 - 500
- 500 - 600
- + 600
- Situation urbaine PLU ***Secteurs de projet***

Source : INSEE Données carroyées à 200m

Secteurs déficitaires en espaces de nature publics

1. Victoire
2. Casernes
3. Saint-Seurin / Paulin
4. Chartrons-Médoc Bordeaux Nord
5.
6. Caudéran / Louvois
7. Caudéran / Morton
8. Caudéran / Jude-Stéhélin
9. Caudéran / Villas-Constant

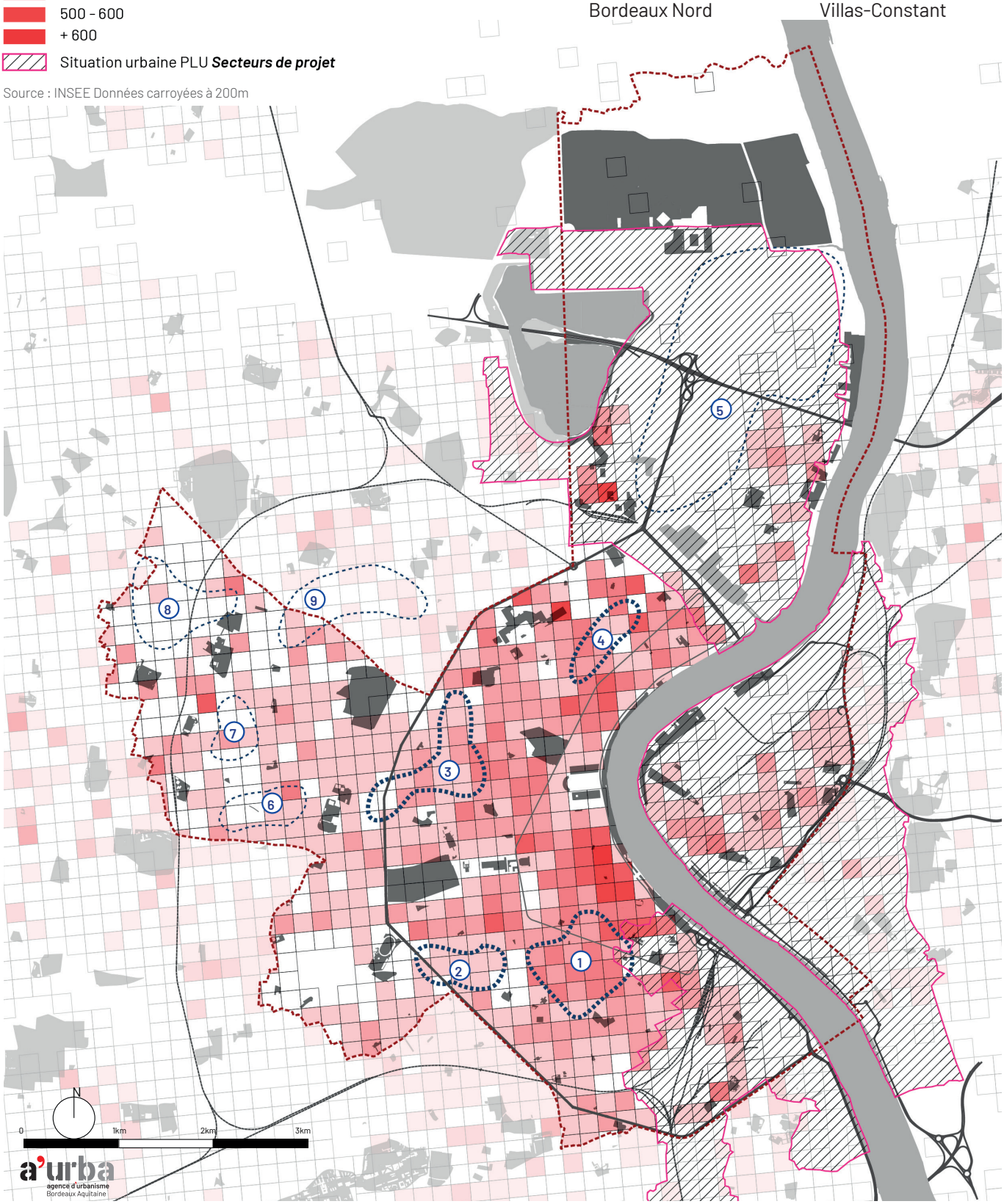

LES ESPACES PUBLICS VÉGÉTALISÉS

DOMAINE PUBLIC VIAIRE

15%

de la surface communale

VOIES PLANTÉES

10%

du domaine public viaire

AXE MAJEUR

85%

des voies plantés

LES ESPACES PUBLICS VÉGÉTALISÉS EN PROJET

- Espaces de nature pubblics
- Réseau hiérarchisé de voirie
- Grand mail planté
- Voie secondaire plantée
- Arbres isolés

Projets d'espaces publics plantés

- mails de plantation massive

Projets de plantations ponctuelles

- inventaire des sites végétalisables / PTBx + DEV
- inventaire des ilots de chaleur urbain / PTBx

Projets d'espaces publics - CODEV PPI 2021-26

- autres projets d'espaces publics programmés
- rues ouvertes aux écoliers

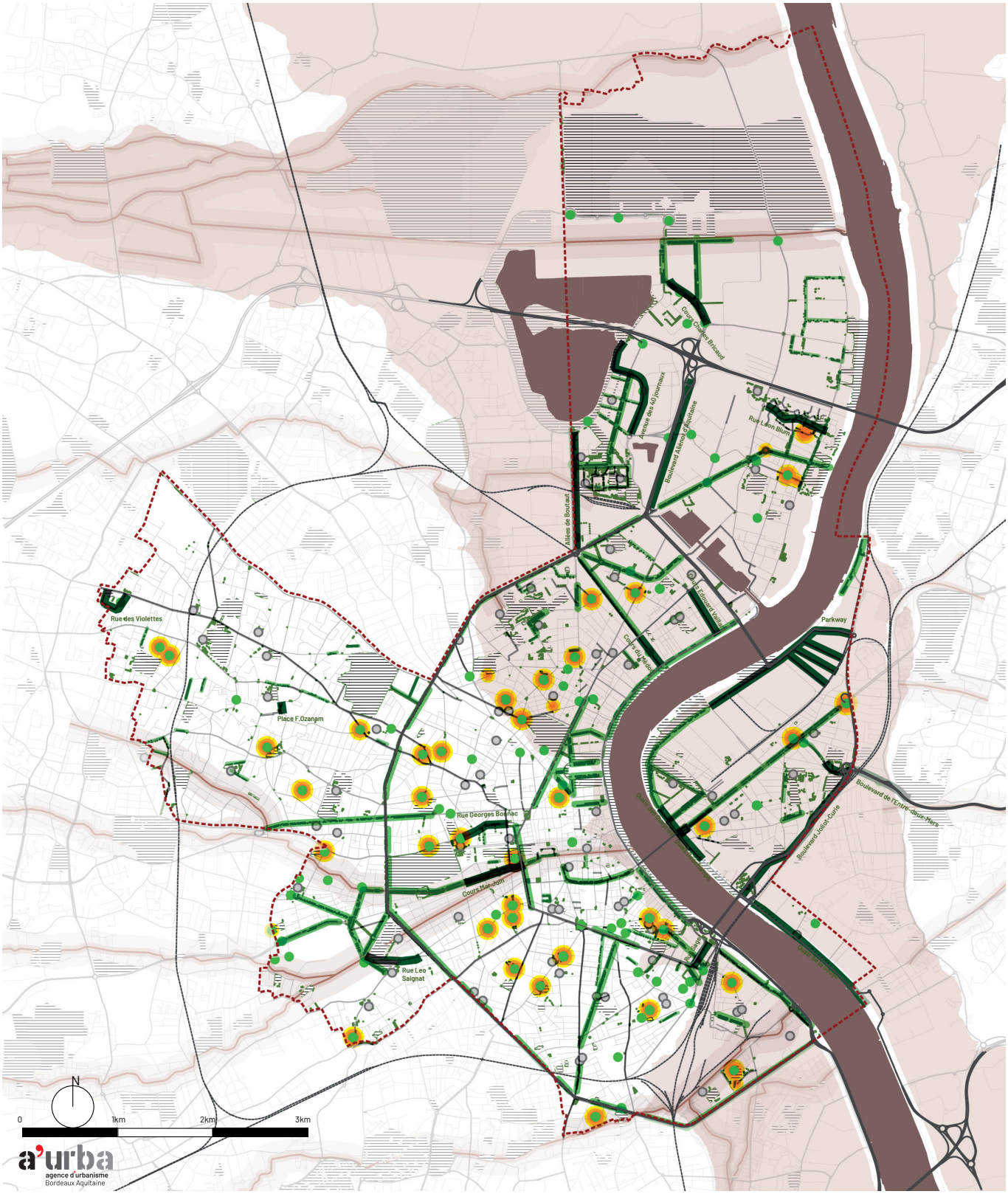

LE DOMAINE PRIVÉ

DOMAINE PRIVÉ
75%
de la surface communale

VÉGÉTATION
20,5%
du domaine privé

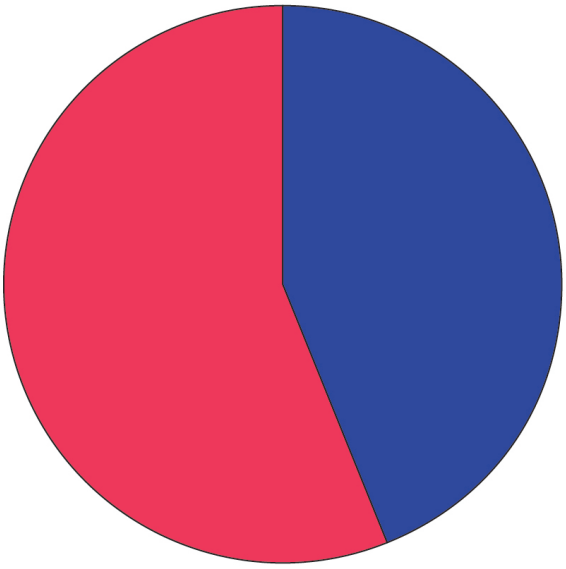

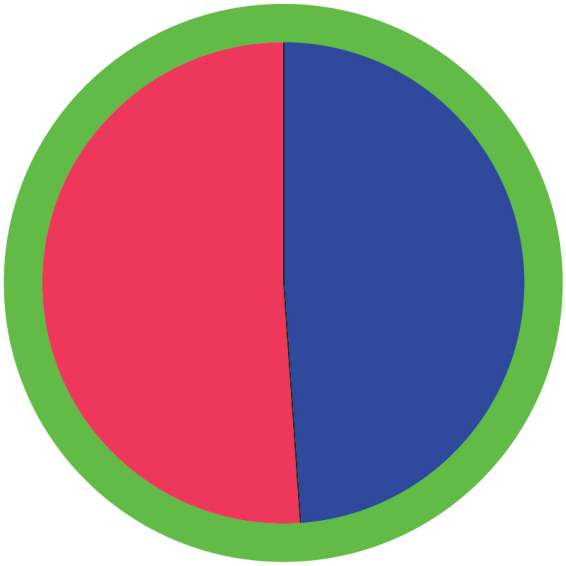

Propriétaires privés / 56%

Propriétaires publics et parapublics / 44%

Propriétaires privés / 21%

Propriétaires publics et parapublics / 20%

LE TAUX DE VÉGÉTATION À LA PARCELLE

< 10%
10 - 30%
30 - 50 %
> 50%

Nota :

Les données utilisées pour parler de la végétation sont celle de la couche to-bois de l'opendaat de la métropole dont la méthode utilisée permet de traiter de surfaces végétalisées globales, en tenant compte de marges d'erreur dues aux surfaces non arborées qui ne sont pas compatibilisées :

Méthode To_Bois : La délimitation des masses boisées a été réalisée à partir d'une analyse de la végétation sur l'orthophotographie infra-rouge de 2016 sur ArGIS Spatial Analyst. Les traitements suivants ont ensuite été réalisés sur FME :

- sélection des zones où la hauteur de végétation est supérieure à 2m
- suppression des trous dans la végétation, inférieurs à 200 m^2
- agrégation des polygones voisins de moins de 5m
- suppression des polygones inférieurs à 20m^2

Un contrôle visuel a ensuite été effectué sur ArcGIS. Enfin, pour permettre d'exploiter cette donnée, un découpage des masses boisées a été réalisé pour obtenir des polygones inférieurs à 10 000 points. Ce découpage a été réalisé, dans la mesure du possible, en fonction des réseaux de déplacement (route, chemin de fer).

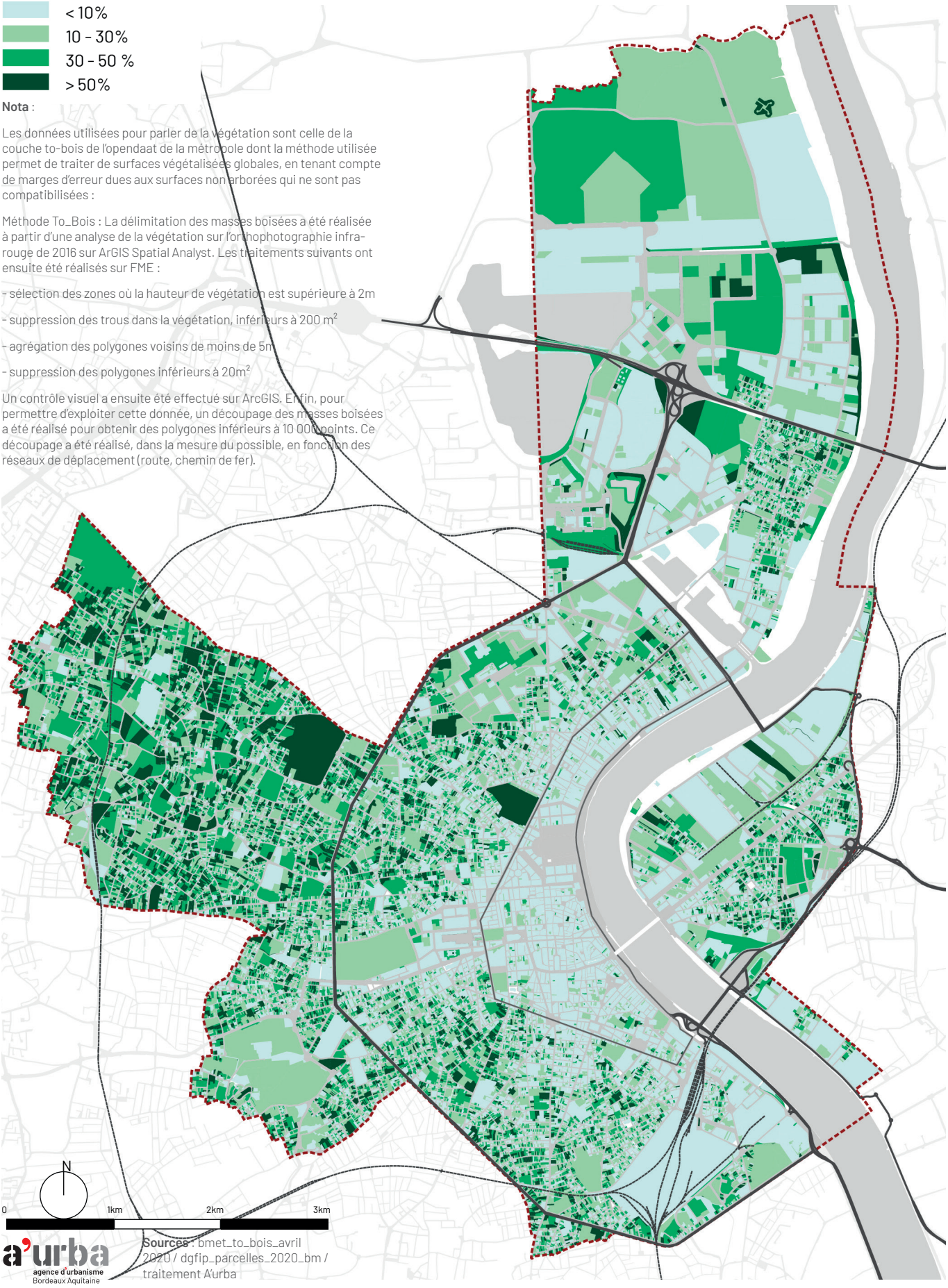

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

Sources : bmet_to_bois_avril 2020 / dgfip_parcelles_2020_bm / traitement A'urba

LE PATRIMOINE NATUREL MÉTROPOLITAIN

Protections règlementaires / PLU 3.1

- ELENAC / Continuité paysagère
- ELENAP / Elément du paysage
- EBC / Espace Boisé Classé
- Servitude pour espace vert
- Emplacement réservé pour espace vert

Autres périmètres de protection et d'inventaires

- Protection contractuelle
  > Natura 2000
- Espaces bénéficiant d'un inventaire
  > ZNIEFF 1 + 2 / ZICO

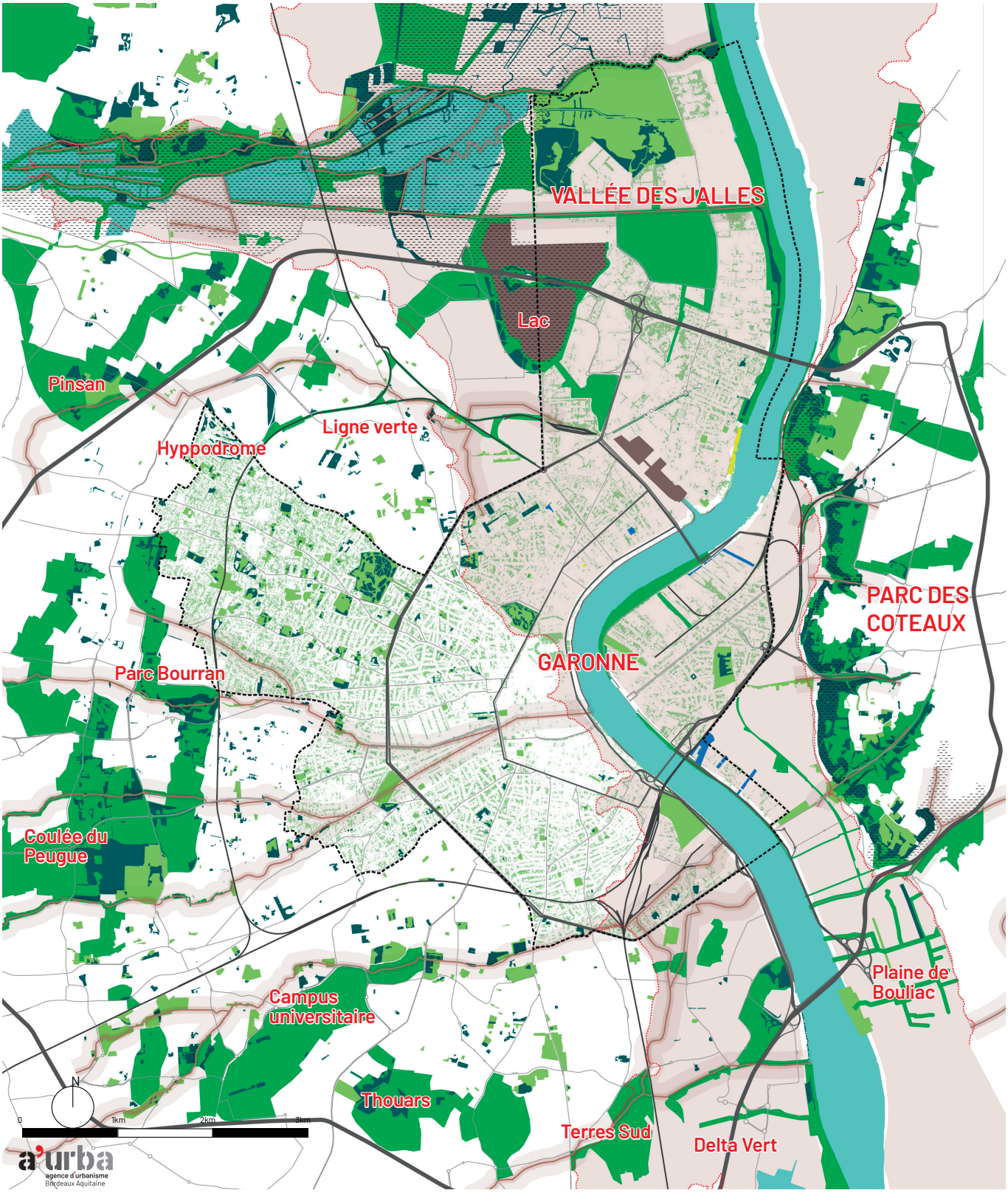

PARTIE 2

Enjeux pour la végétalisation de la ville

1. LE MODÈLE DE LA VILLE DE PIERRE

Le patrimoine architectural et urbain protégé

PSMV
147 ha
3% Bordeaux

Port de la Lune
1731 ha

Port de la Lune / zone tampon
12 000 ha

- Plan de sauvegarde et de mise en valeur
- Re-Centre
- Ville de pierre / UP1-UP2
- UP 12-14-15
- PNRQAD
- Port de la lune (site inscrit)
- Zone tampon

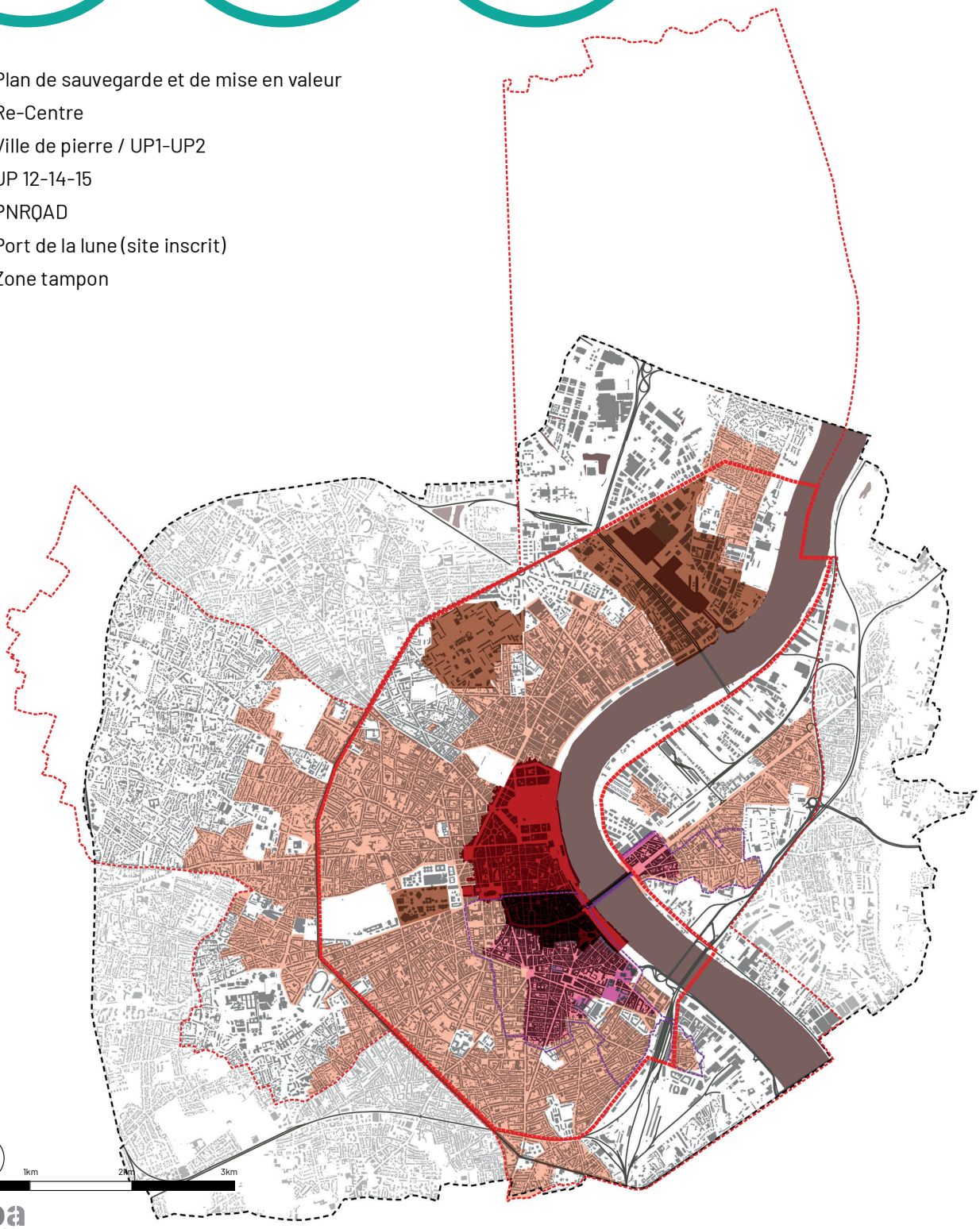

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

2. LE RAFRAÎCHISSEMENT DE LA VILLE

Le risque chaleur

Risque fort
> Actions prioritaires

Risque moyen

Risque faible
> Pas d'action prioritaire

3. MARCHER À L'OMBRE

La ville polycentrique des services

attracteurs piétons

- _centralités historiques / de quartiers
- _polarités équipées (stations TC / équipements / polarités commerciales / parcs, etc.)
- _micro-centralités / rotules / relais
- _centralités en devenir / en projet

aires d'attractivité : 150/300/600 m

hubs : concentrations d'attracteurs

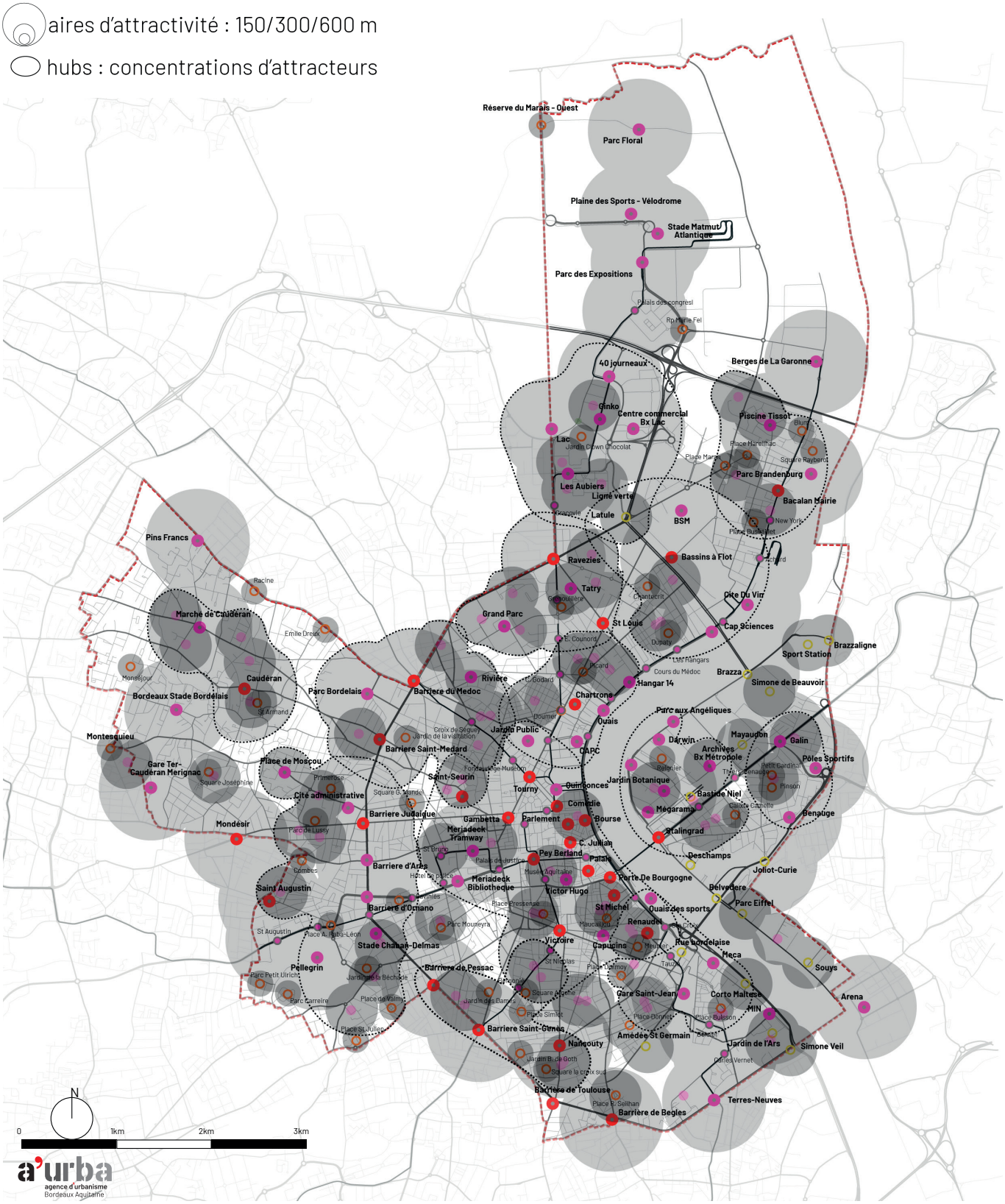

4. LES CONTINUITÉS DE BIODIVERSITÉ

Les trames vertes et bleues

Réservoirs de nature

- aquatique
- forestier
- landes
- milieux ouverts

Corridors de nature

- aquatique
- forestier
- landes
- milieux ouverts

5. LA PERMÉABILISATION DES SOLS

Le risque inondation et les bassins versants

Zone inondable
Bassins versants fluviaux
Bassins versant des terrasses alluviales
Bassins versants de Coteaux de Garonne

Source : dir. de l'Eau. Schéma d'assainissement. Traitement A-urba.

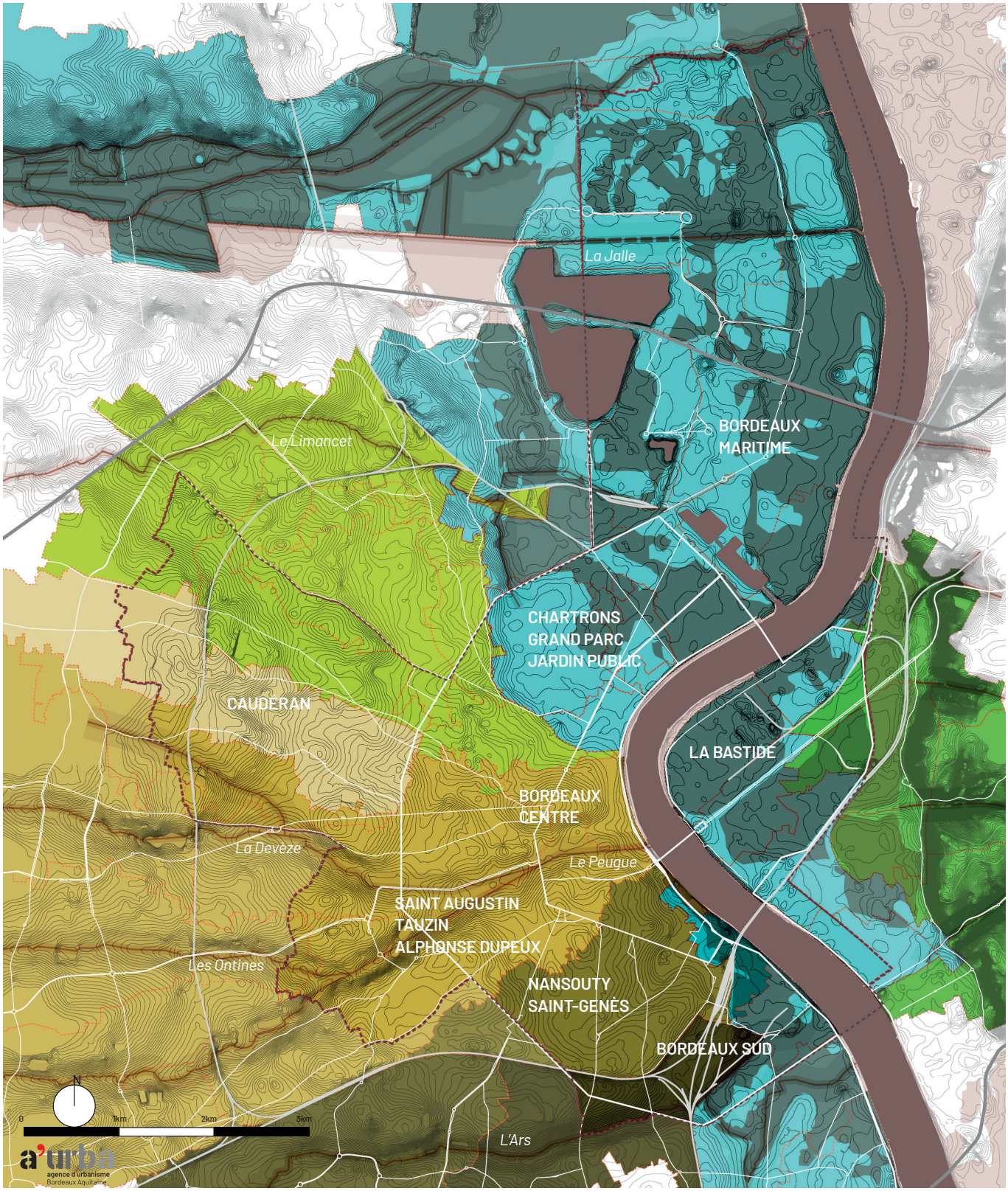

PARTIE 3

Axes stratégiques

4 AXES STRATÉGIQUES

1. ANTICIPER

Aménager les conditions techniques de la végétalisation de la ville

2. PROTÉGER ET RENOUVELER

Augmenter, relier, épaissir le patrimoine végétal existant par une gestion adaptée

3. PLANTER

Compléter l'offre en espaces végétalisés.

4. PARTICIPER

Impliquer les acteurs privés et publics pour aménager une armature d'espaces naturels et inciter et encadrer les porteurs de projets innovants

4 AXES STRATÉGIQUES / 15 ORIENTATIONS

1. ANTICIPER

1.1 Renforcer et former l'ingénierie dédiée à la végétalisation
1.2 Développer une veille foncière volontariste
1.3 Evaluer un budget dédié à la végétalisation de la ville

2. PROTÉGER ET RENOUVELER

2.1 Mettre en valeur le patrimoine naturel existant
2.2 Améliorer l'insertion des espaces verts dans les quartiers
2.3 Identifier quelques corridors écologiques à restaurer
2.4 Promouvoir et renouveler le patrimoine arboré

3. PLANTER

3.1 Développer des parcours piéton ombragés
3.2 Perméabiliser les espaces publics sur le chemin de l'eau
3.3 Compléter l'offre en espaces verts publics de proximité
3.4 Programmer de nouveaux parcs linéaires

4. PARTICIPER

4.1 Accompagner la végétalisation des jardins privés
4.2 Mobiliser les acteurs publics et parapublics
4.3 Contraindre les projets de construction à végétaliser
4.4 Expérimenter de nouveaux modes de végétalisation de la ville

2. PROTÉGER ET RENOUVELER

AUGMENTER, RELIER, ÉPAISSIR LE PATRIMOINE VÉGÉTAL EXISTANT PAR UNE GESTION ADAPTÉE

2. PROTÉGER ET RENOUVELER /
2.1 PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE NATUREL EXISTANT PUBLIC ET PRIVÉ

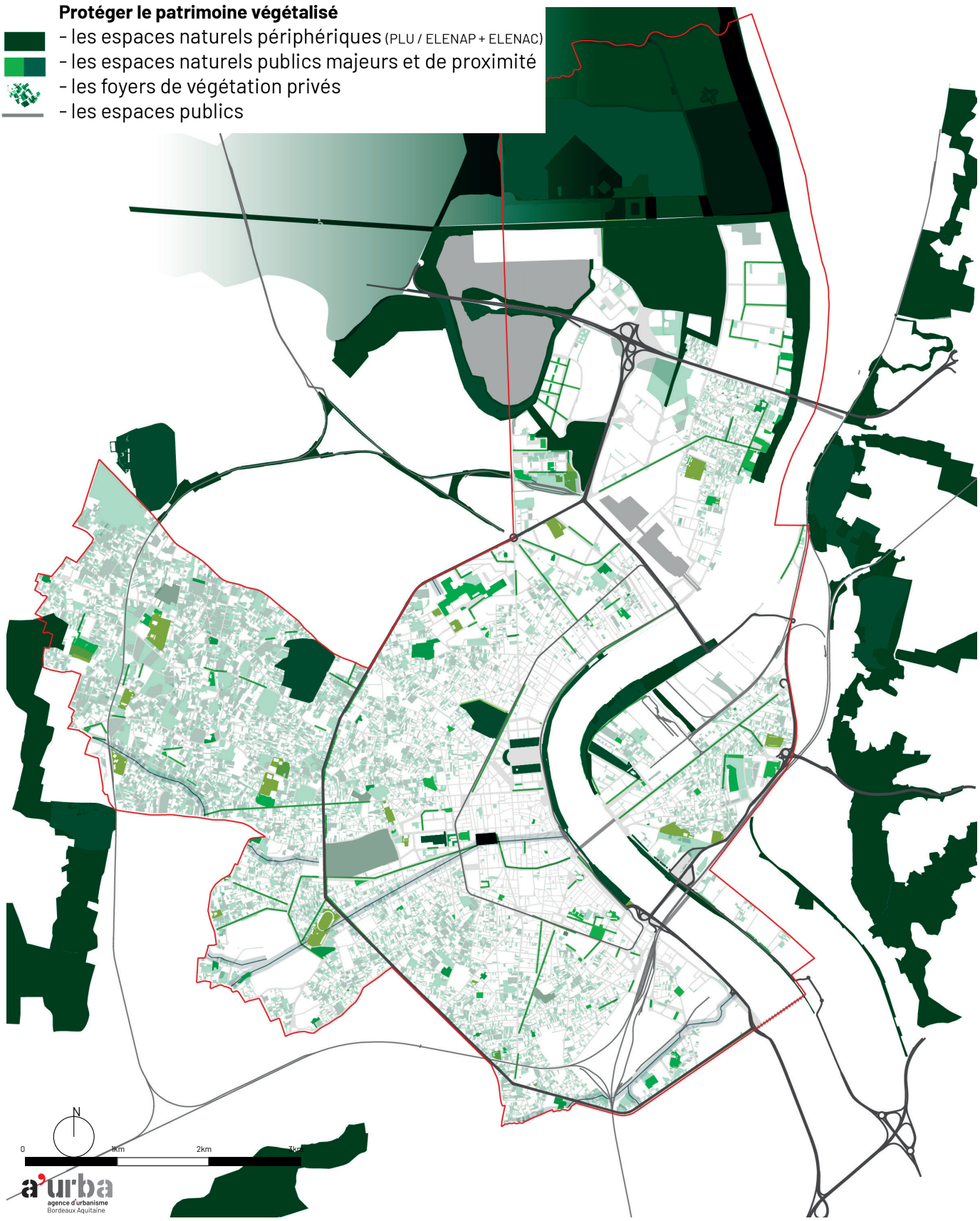

2. PROTÉGER ET RENOUVELER /
2.2 AMÉLIORER L'INSERTION DES ESPACES VERTS PUBLICS DANS LES QUARTIERS

Epaissir les foyers de végétation privés et publics

- les espaces naturels publics majeurs et de proximité
- les foyers de végétation privés (+50% végétation)
- les espaces naturels publics en projet

2. PROTÉGER ET RENOUVELER /
2.3 IDENTIFIER QUELQUES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES PRIORITAIRES À RESTAURER

Relier les espaces naturels en mobilisant :
- les espaces naturels périphériques (PLU / ELENAP)
- les espaces cultivés (vignes)
- les espaces naturels publics majeurs et de proximité
- les foyers de végétation privés
- les espaces publics

- les espaces de nature publics en projet

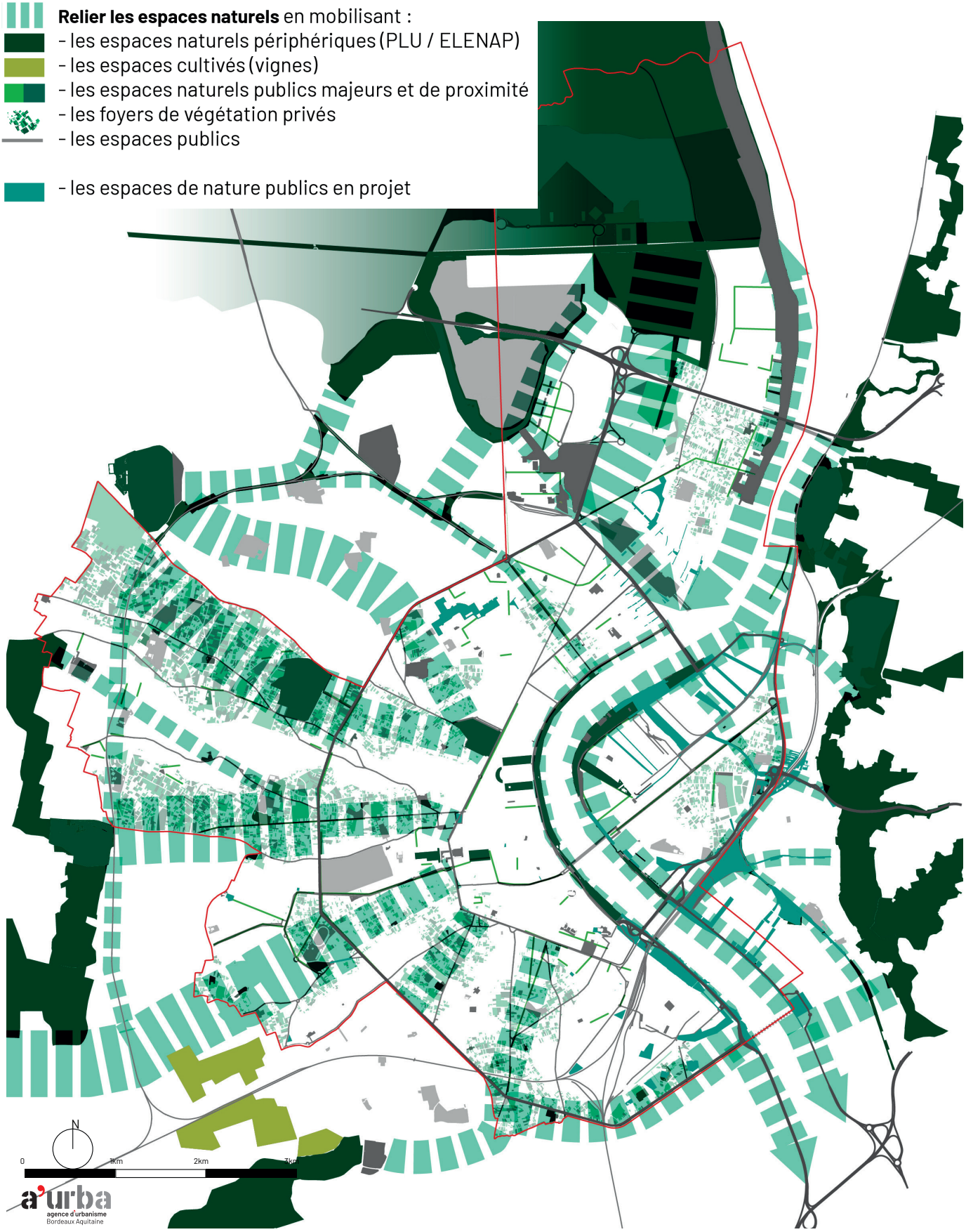

Des foyers de végétation ponctuels (propriétaires publics).

Lycée Camille Julian
Région

Des continuités de végétation (propriétaires publics).

Caudéran,
rue Mac Carthy /
Victor Duruy
Métropole, commune

Des foyers de végétation privée (copropriétés).

Caudéran
Rue de Lacanau
Rue Pasteur
Rue Delandre
Rue Laporte

2. PROTÉGER ET RENOUVELER /
2.4 PROMOUVOIR ET RENOUVELER LE PATRIMOINE ARBORÉ

> **Valoriser, renforcer et renouveler** le patrimoine arboré des espaces de nature existants,

> **Planter** les axes de déplacement qui permettent de connecter les espaces arborés et d'étendre le réseau,

> **Intensifier** la présence de l'arbre dans les secteurs urbains pour compléter le réseau continu arboré.

3. PLANTER

COMPLÉTER L'OFFRE EN ESPACES VÉGÉTALISÉS

3. PLANTER /
3.1 DÉVELOPPER DES PARCOURS PIÉTON OMBRAGÉS

attracteurs piétons
_centralités historiques / de quartiers
_polarités équipées (stations TC / équipements / polarités commerciales / parcs, etc.)
_micro-centralités / rotules / relais
_centralités en devenir / en projet

hubs : concentrations d'attracteurs
aires d'attractivité : 150/300/600 m

espaces publics plantés / à planter

secteur de rues locales à apaiser

aménagements inter-quartiers prioritaires (programmés)
_projets de plantations massives : à réaliser
_projets avec peu de plantations : à renforcer

autres aménagements structurants à végétaliser (non programmés)

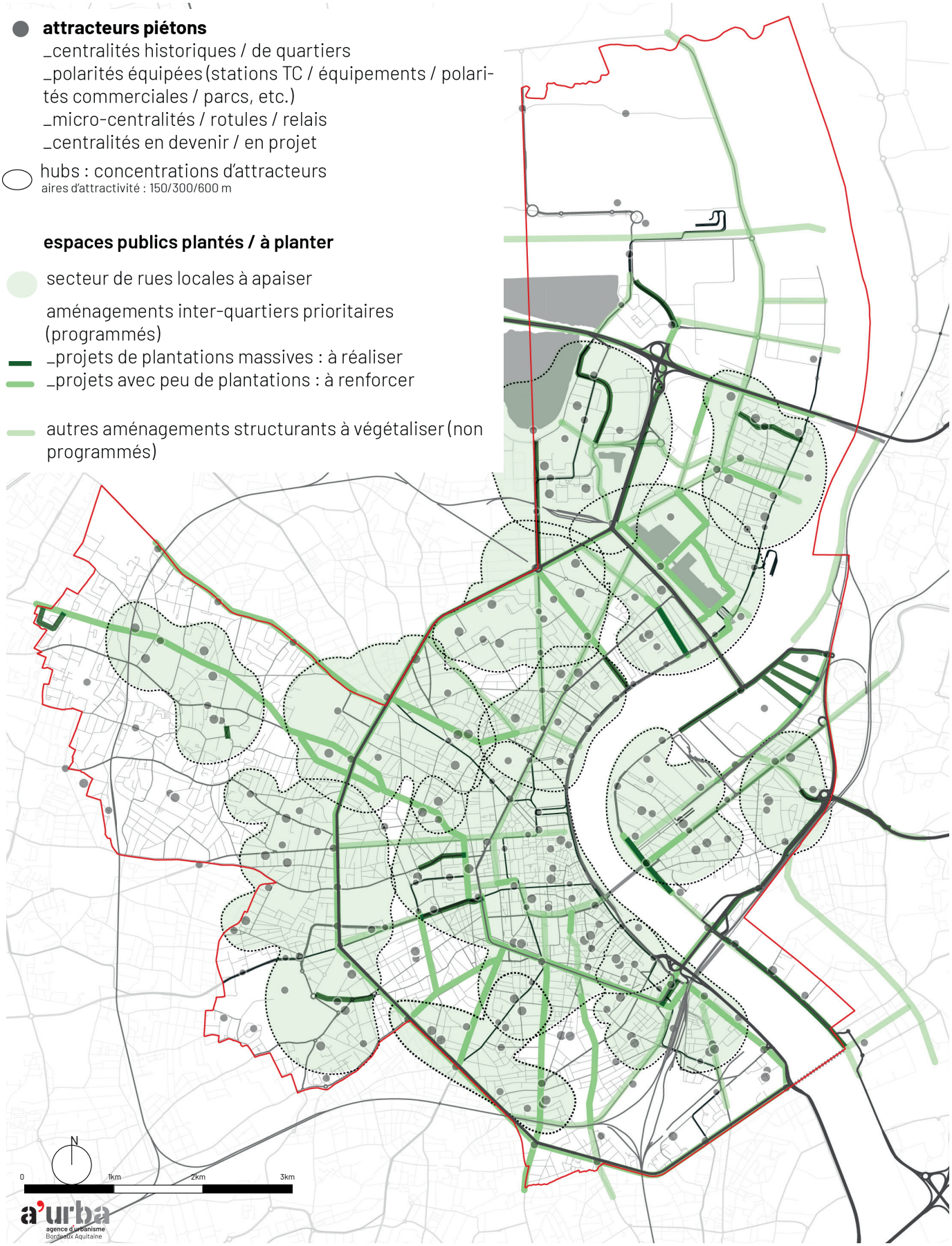

3. PLANTER /
3.2 PERMÉABILISER ET VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS

- entre les grands espaces naturels publics
- dans les creux de bassins versants
- dans la vallée inondable
- sur des espaces publics majeurs
- dans de grandes pièces urbaines

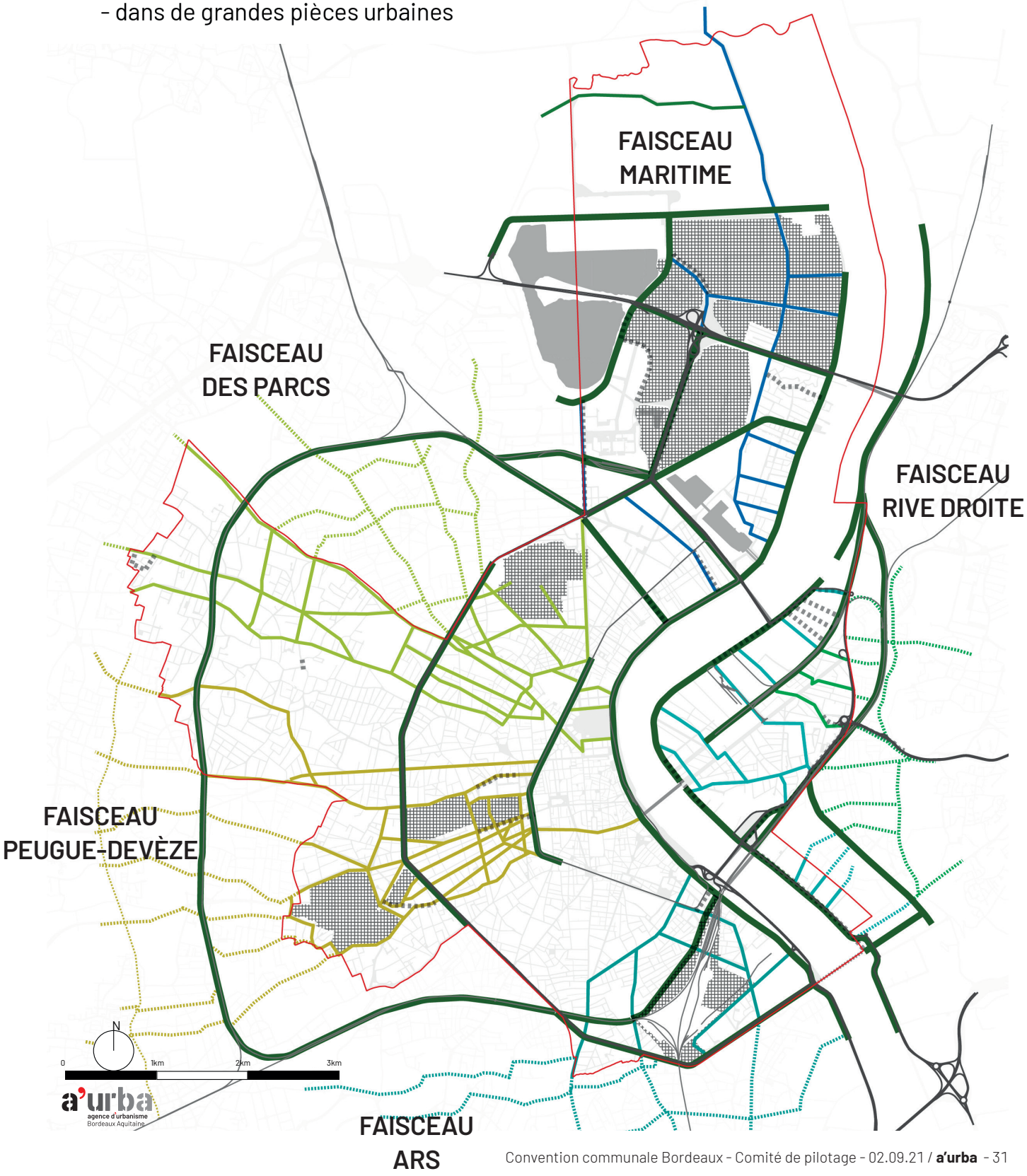

3. PLANTER /
3.3 COMPLÉTER L'OFFRE EN ESPACES VERTS PUBLICS DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS DÉFICITAIRES

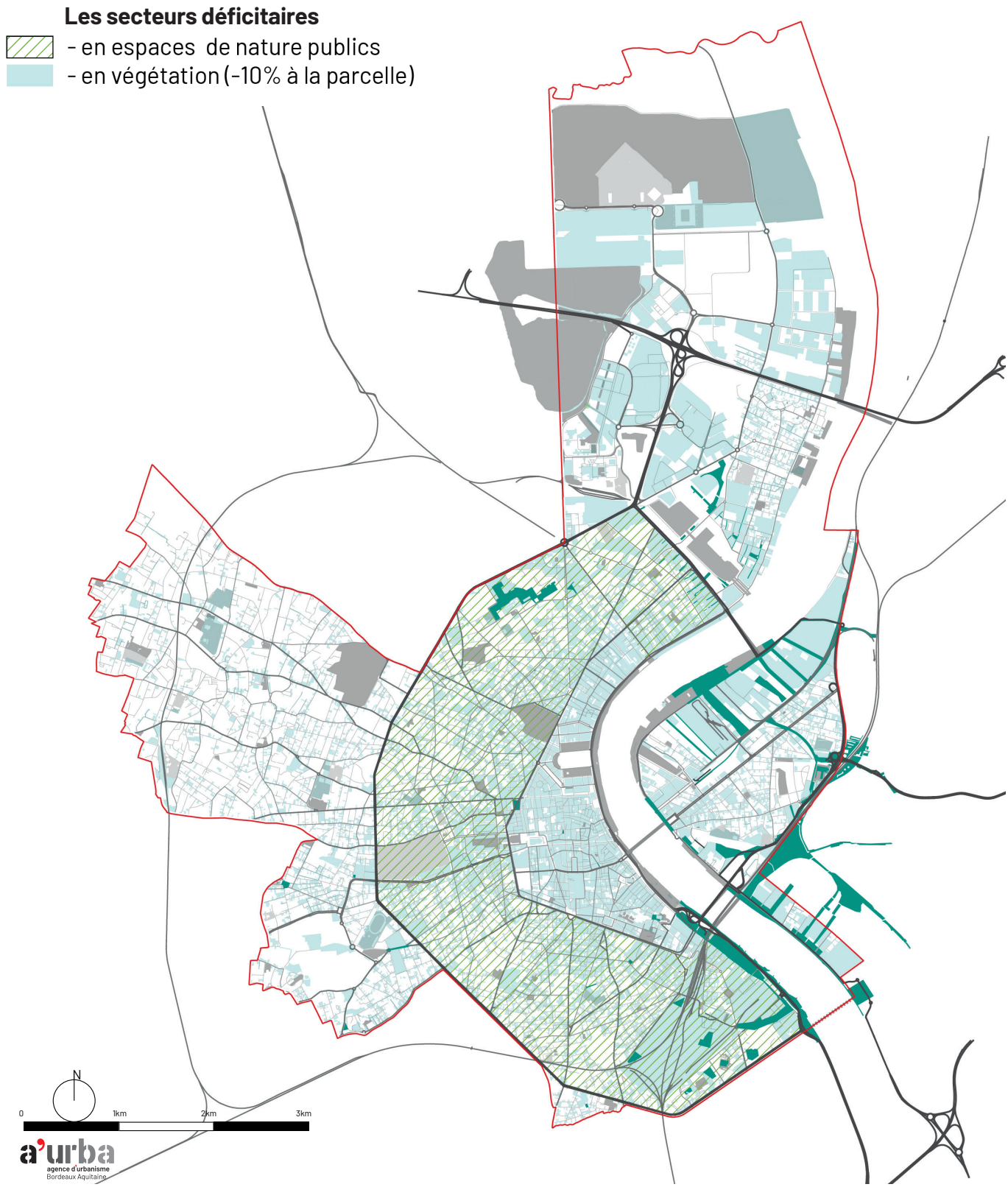

3. PLANTER /
3.4 PROGRAMMER DE NOUVEAUX PARCS LINÉAIRES INTERCOMMUNAUX

4. PARTICIPER

IMPLIQUER LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS
POUR AMÉNAGER
UNE ARMATURE D'ESPACES NATURELS

INCITER ET ENCADRER
LES PORTEURS DE PROJETS INNOVANTS

4. PARTICIPER /
4.1 ACCOMPAGNER LA VÉGÉTALISATION DES JARDINS PRIVÉS, INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

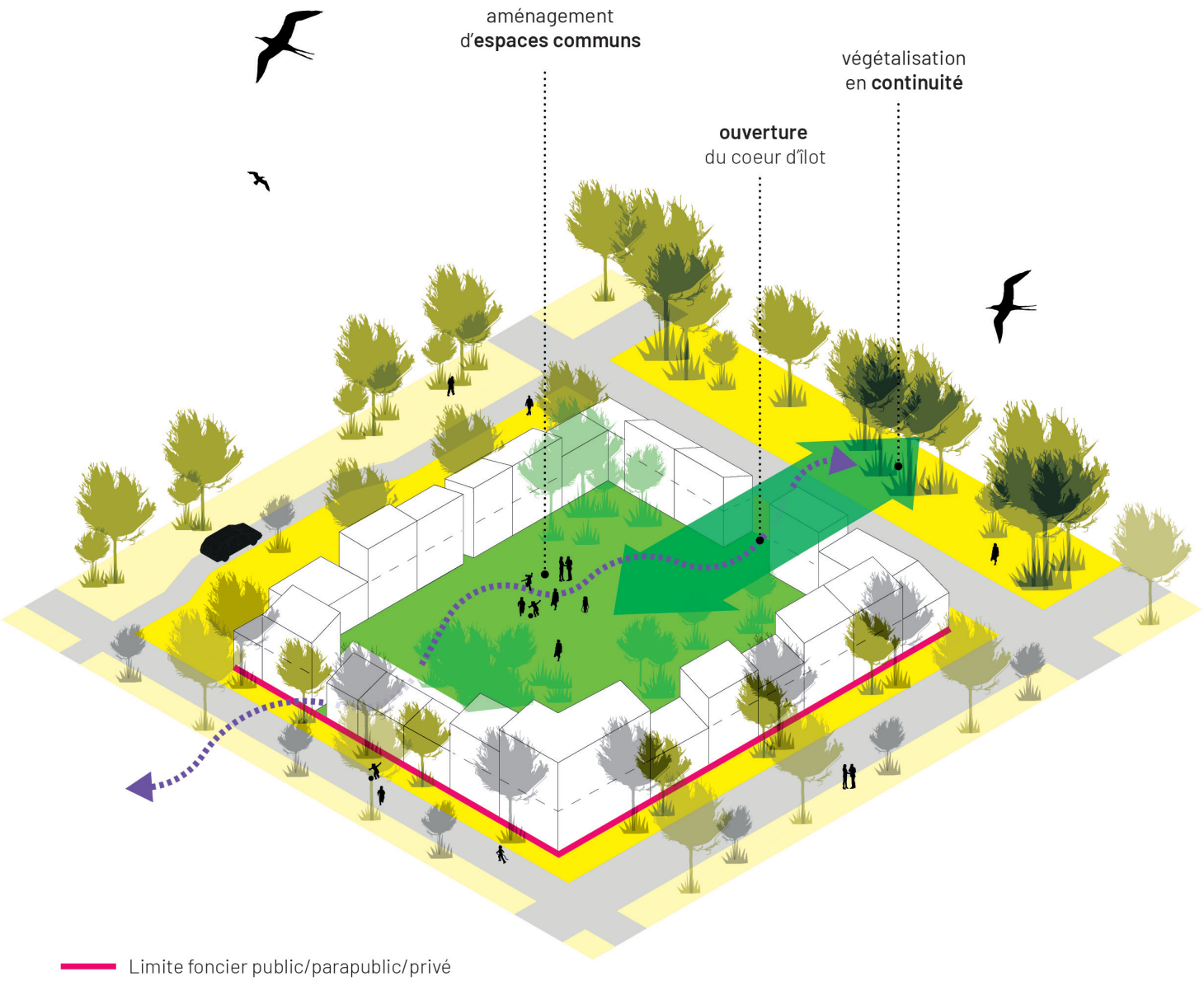

Limite foncier public/parapublic/privé

Végétalisation prioritaire des espaces publics
Ouverture et végétalisation des espaces privés

Restauration de **continuités de biodiversité**
Aménagement de **porosités piétonnes**

Végétalisation stratifiée des espaces publics et privés

existante
projet espaces privés
projet espaces publics

4. PARTICIPER /
4.2 MOBILISER LES ACTEURS PUBLICS ET PARAPUBLICS

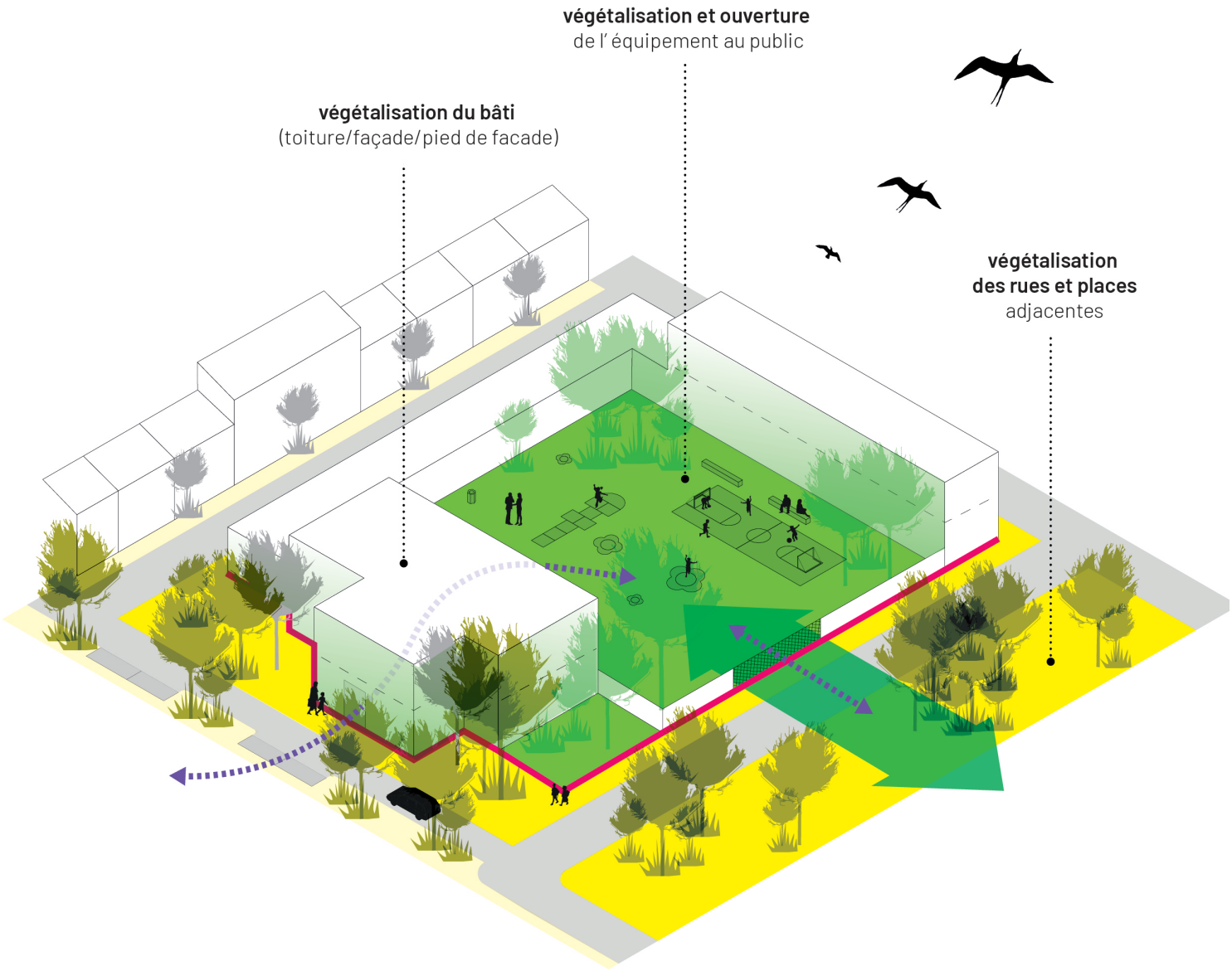

Limite foncier public/parapublic/privé

Végétalisation prioritaire des espaces publics
Ouverture et végétalisation des espaces privés

Restauration de **continuités de biodiversité**
Aménagement de **porosités piétonnes**

Végétalisation stratifiée des espaces publics et privés

existante
projet espaces privés
projet espaces publics

4. PARTICIPER /
4.3 CONTRAINDRE LES PROJETS DE CONSTRUCTION À VÉGÉTALISER

Bātiment Frugal Bordelais ©

L'Urbanisme résilient

4. PARTICIPER /
4.4 EXPÉRIMENTER DE NOUVEAUX MODES DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE

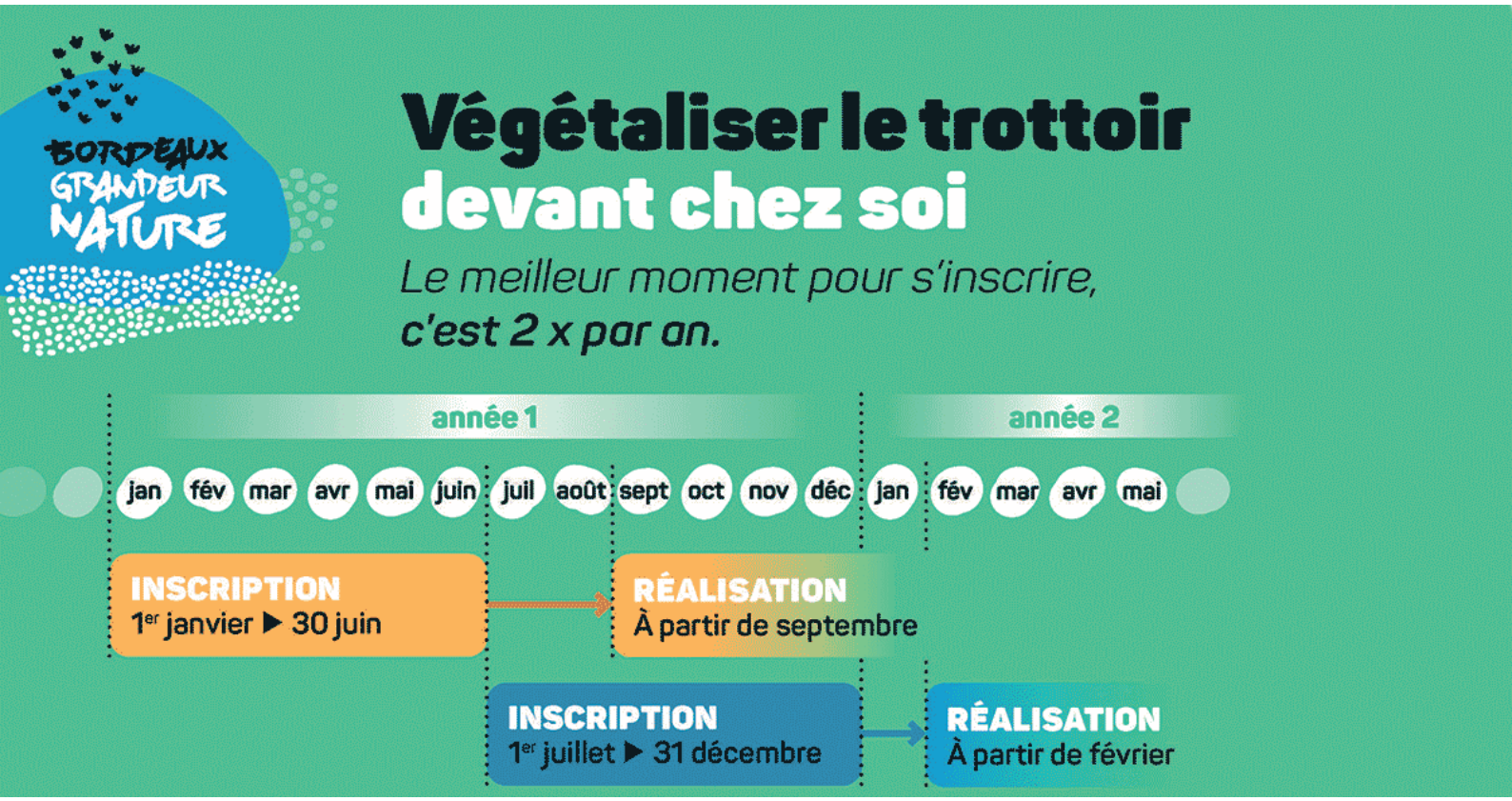

SYNTHÈSE

AFFIRMER DES CORRIDORS DE BIODIVERSITÉ À RESTAURER POUR PROTÉGER ET RÉVÉLER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL EXISTANT

PLANTER POUR FÉDÉRER LES QUARTIERS AUTOUR DE NOUVEAUX ESPACES DE NATURE INTERCOMMUNAUX ET DE PROXIMITÉ

EN PRIORITÉ DANS LES QUARTIERS DÉFICITAIRES

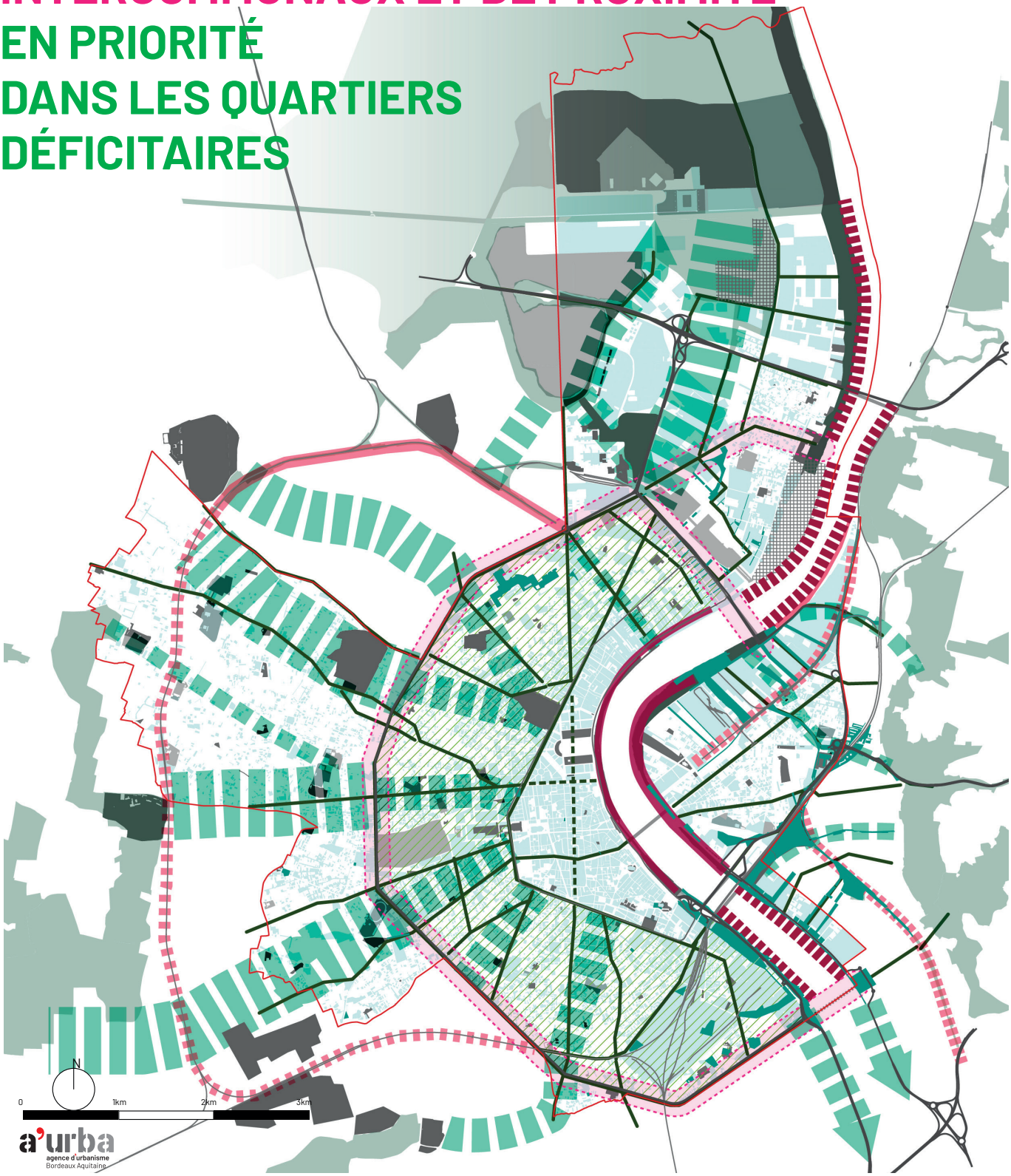

MOBILISER LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS

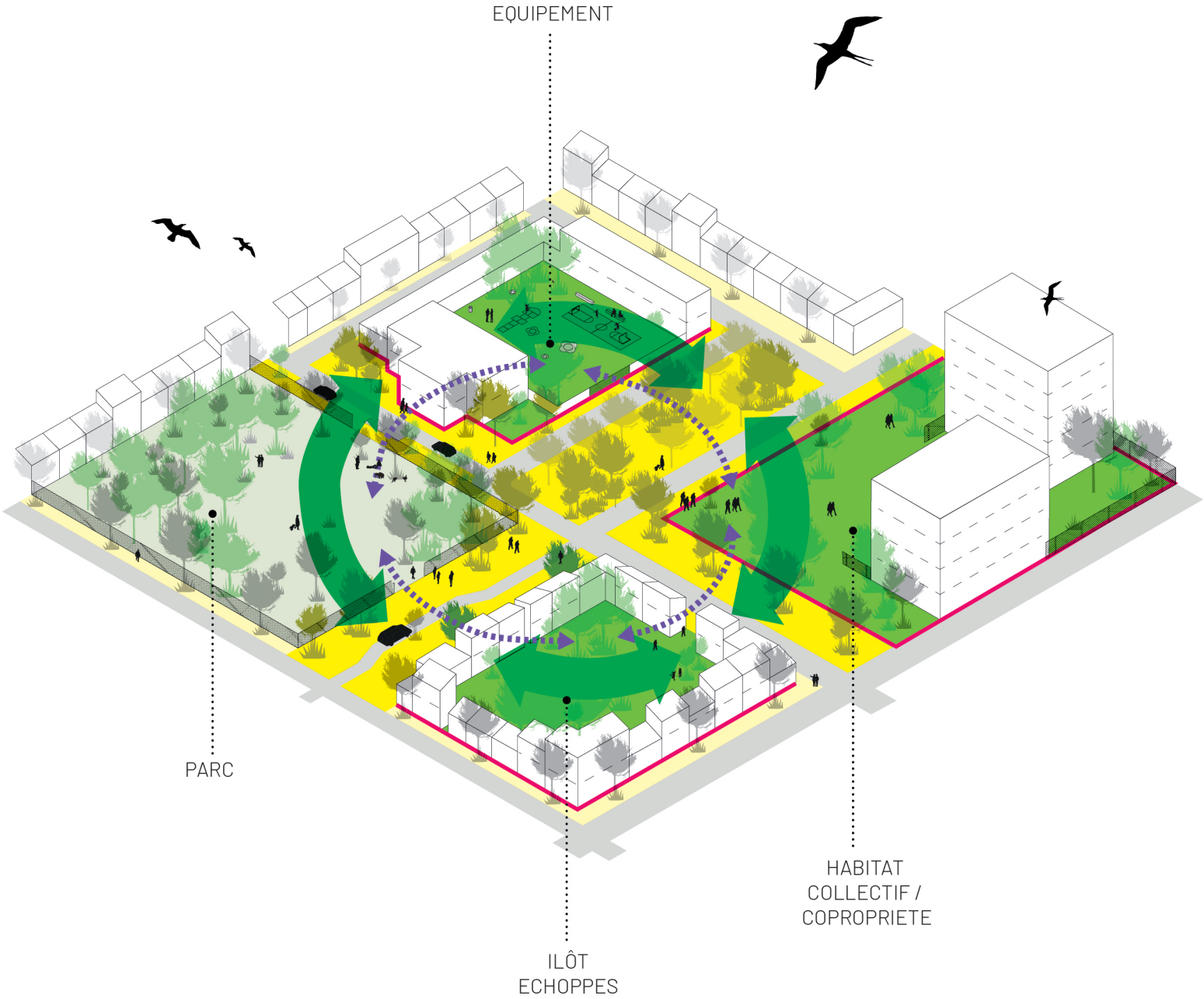

Limite foncier public/parapublic/privé

Végétalisation prioritaire des espaces publics

Ouverture et végétalisation des espaces privés

Restauration de **continuités de biodiversité**

Aménagement de **porosités piétonnes**

Végétalisation stratifiée des espaces publics et privés

existante

projet
espaces privés

projet
espaces publics

Sous la dir. de : Jean-Christophe Chadanson

Chef de projet : Laure Matthieussent

Equipe projet : Sophie Haddak-Bayce ; Frédéric Véron ; Emmanuelle Goïty ; Claire Dutilleul ; Cécile Nassiet ; François Péron ; Valérie Diaz ; Vincent Schoenmaker.

a'urba
agence d'urbanisme
Bordeaux Aquitaine

aurba.org